

# ESPACE ENVIRONNEMENT

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable  
Journal of the Ministry of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development

Edition Spéciale/ Special Edition

LE CAMEROUN

## Célébre 25 ans d'actions pour la Biodiversité

[www.idbcameroon18.cf](http://www.idbcameroon18.cf)

Mai/May 2018





*« Mon pays possède l'une des biodiversités les plus riches de la planète. Son étirement du Sud au Nord sur une longueur d'environ 1200 km lui offre le privilège de disposer de la plupart des types d'écosystèmes d'Afrique. »*

*Extrait Déclaration à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20. (Rio de Janeiro, Juin 2012)*

**S.E. Paul BIYA**  
Président de la République du Cameroun  
President of the Republic of Cameroon



**S.E. Philemon YANG**  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement  
Prime Minister, Head of Government



**M. HELE Pierre**  
Ministre de l'Environnement, de la Protection  
de la Nature et du Développement Durable



**Dr. DJALLOH NANA Aboubakar**  
Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Environnement, de  
la Protection de la Nature et du Développement Durable



**Galega Prudence**  
Secretary General, Ministry of Environment, Protection  
of Nature and Sustainable Development

**10-12** CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE  
25 ans d'actions pour la biodiversité !

**13** CONSERVATION DE LA FAUNE ET LA FLORE  
Plusieurs aires retenues pour la conservation de la diversité biologique

**14** BIOSAFETY AND BIOSECURITY  
Complying with the cartagena protocol on biosafety



**16-17** PARTAGE JUSTE ET EQUITABLE DES RESSOURCES GENETIQUES (APA)  
Le protocole APA en cours d'implémentation

**18** THE GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY - GEF  
About 73 projects financed in Cameroon



**22-23** PROTECTION DE LA MANGROVE  
L'Océan et la Sanaga Maritime pour une gestion participative et communautaire

**24-25** CONSERVATION DE NOTRE BIODIVERSITÉ  
Vers la création d'une Bourse Nationale des Déchets au Cameroun



**27** ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
Le Gouvernement sensibilise et renforce les capacités des populations



*Célébration : 25 ans d'actions pour la Biodiversité P. 34-37*

**P. 36** Echos de la célébration dans les régions



## ESPACE ENVIRONNEMENT

Directeur de la Publication  
HELE Pierre

Directeur Délégué  
NANA ABOUBAKAR DJALLOH

Directeur de la Rédaction  
Prudence GALEGA

Conseil Editorial  
Barthélemy NDONGO

Rédacteur en Chef  
Marcellin BEMA

Rédaction  
Aurélie Taylor DINGOM  
Rigobert NTEP  
ADAMA SAIDOU

Secrétariat de Rédaction  
Priscilla SONG

Ont collaboré à ce Numéro  
Aoudou JOSWA, Angèle WADOU, William LEMNYUY, Haman UNUSA, Valérie TSAMA, Jean POUTH, Declan AMBE, Collins MBOUFACK, Fidelis MANGA (WWF), Dr. NGUENANG (GIZ), Louis Bertin BILONG, EKOUME MBELLA

Secrétariat  
Staff SG MINEPDED

Maquette  
Pierre Didier BAONOG BAONOG

Edition  
Une publication MINEPDED 2018



## Editorial

Par HELE Pierre

Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable



**D**epuis 1993, notre pays s'est joint à la Communauté internationale pour célébrer la Journée mondiale de la biodiversité. Il ne s'agit pas juste de faire écho au concert international des nations et de procéder à une commémoration symbolique, mais plutôt d'une célébration qui est occasion de plaider, mieux, une invite à l'action afin de faire reculer un danger qui affecte la sécurité écologique de la planète, le bien-être des populations, la stabilité socio-économique et le développement durable. A cet égard, le thème de cette édition 2018, « célébrer 25 ans d'actions pour la biodiversité », a pour le Cameroun une résonance particulière. Au delà du nécessaire bilan du chemin parcouru sur les 25 ans, ce thème évoque la problématique de la gestion rationnelle de notre riche et unique biodiversité qui, en plus des conditions climatiques, doit aussi subir les affres de notre propre action destructrice. Or, si l'on considère que, de ce patrimoine naturel provient non seulement l'essentiel de ce qui nous nourrit, mais aussi les importantes ressources naturelles et génétiques qui structurent nos modes de vie et nos économies, force est de reconnaître que les menaces sans précédent qui pèsent sur la biodiversité à l'échelle nationale et mondiale, appellent à une mobilisation massive pour synergie d'actions concourant à l'exigence de protéger celle-ci. Notre génération dispose encore d'assez de temps, de connaissances et de moyens humains, voire financiers pour protéger durablement notre riche biodiversité, à condition d'unir nos forces.

C'est le sens de la politique menée depuis 25 ans par le Gouvernement, sous la très haute impulsion du Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, dont l'engagement en faveur des causes environnementales s'est toujours traduit par une participation et une contribution actives et honorables lors des grandes rencontres mondiales y dédiées, à l'instar des deux (2) derniers Sommets de Paris sur le climat.

C'est dans cette dynamique que le MINEPDED et les autres sectoriels concernés mènent de nombreuses actions qui valent aujourd'hui à notre pays la reconnaissance du Secrétariat de la Convention, pour les efforts louables en matière de biodiversité. Au plan national, le bilan des 25 dernières années est en effet remarquable au



**...Son Excellence Paul BIYA, dont l'engagement en faveur des causes environnementales s'est toujours traduit par une participation et une contribution actives et honorables lors des grandes rencontres mondiales**



niveau institutionnel et opérationnel, avec entre autres l'amélioration des cadres politiques, la mise en place de programmes sectoriels ambitieux, le renforcement des capacités opérationnelles et un maillage de projets et actions sur le terrain, aujourd'hui élargis grâce à d'indispensables appuis et relais tels que les parlementaires, les partenaires au développement, les ONG et la Société civile qui sont tous des maillons essentiels dans ce noble combat.

La présente parution est une édition spéciale publiée dans le cadre de la célébration des 25 ans de la Journée Internationale de la Biodiversité au Cameroun. Elle vise à mettre en lumière les acquis et réalisations majeures en matière de biodiversité, afin que les populations, les acteurs étatiques et non étatiques soient d'une part mieux informés des efforts entrepris et d'autre part perçoivent l'importance des enjeux au triple plan environnemental, social et économique, pour les générations actuelles et futures.

Je vous-en souhaite bonne lecture.





**Le Ministre HELE Pierre,**  
Chef de la Délégation du Cameroun à la COP 13  
de Cancun, plaide en faveur de la protection  
de la biodiversité - décembre 2016





## PREFACE

**Galega Prudence**

SG MINEPDED/ National Focal Point Biodiversity

**W**ELCOME to this maiden Publication ! A focus on the Jubilee Celebration for Sustaining Life on Earth. The signature and deposit by the Head of State, of the 1994 ratification act of the Convention on Biological Diversity, which entered into force in 1993, marked the commitment of a nation to sustain the life support system on earth as a key determinant within the new paradigm for development, biodiversity. This was justified by the quest for a better livelihood of its people who over the ages have depended on the invaluable services offered by unique and diverse ecosystems over its 475.000sq.km surface cover. that have characterised the nation as Africa in miniature. The second most intact forest,

Recognizing the critical role of governance tools in ensuring compliance with this commitment, and translating the provisions of the Convention into national reality, set the nation on a pathway of major institutional and policy reforms. The last quarter of a century experienced the creation of a new government structure with specific mandates for environment and forest management; a restructuring with an institutional split for a more performant delivery and focused attention on environment; the establishment of a range of dialogue platforms to ensure coordination and coherence in multi-sector interventions and to effectively contain the upsurge of international and national multi-stakeholders with diverse interests and concerns for biodiversity, biosafety, benefit sharing, scientific information and other related thematic priorities; the designation of focal institutions and authorities with specialised mandates; etc.. Evolving from piece meal legal provisions on natural resources management of colonial heritage to an embryonic normative landscape on biodiversity upon ratification of the Convention, the legal architecture today for protecting biodiversity and ensuring its contribution to the global and national quest for transformative growth is characterised by a myriad of ratified biodiversity related MEAs and

adapted legal norms and regulatory tools. The jubilee celebrates the drift from the varied perceptions on the need of the Ministry in charge of the Environment that emerged within the policy reform process, to a converging affirmation of its effective coordination function. In highlights are the major achievements to attain the 20 biodiversity global targets set within the Convention and the 20 biodiversity national aligned targets through the creation of awareness, building capacities, control to ensure sustainable productions and consumptions, restoration and rehabilitation of degraded ecosystems, ensuring the protection of threatened and endangered species and the increase in protected areas, the development of mechanisms for pay-



**The jubilee celebrates the drift from the varied perceptions on the need of the Ministry in charge of the Environment that emerged within the policy reform process, to a converging affirmation of its effective coordination function.**



ment of ecosystem services, increased participation of indigenous and local communities in protection and management of biodiversity. Partnership in the jubilee journey was fundamental in overcoming the complexity of a wide range of issues with increasing financing needs.

Yet, the jubilee remains a call to accelerate action with the increasing pressures of climate change and anthropogenic activities and the increasing loss of biodiversity experienced. 2020 constitutes a critical moment in the life of the Convention and Cameroon's commitment as a new future for biodiversity is expected with the setting of a post 2020 Agenda and biodiversity targets.

Join Cameroon and the global biodiversity community in collectively framing this new future as we celebrate the Jubilee.



CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

## 25 ANS D' ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ !

De concert avec la communauté internationale, le Cameroun célèbre les 25 années de la Convention sur la diversité biologique. Un œil sur le rétroviseur et on se rend compte qu'il s'agit de 25 ans d'actions positives.



**B**iodiversité pour les uns, diversité biologique pour les autres, il s'agit d'un seul et même concept : la variété de la vie sur terre. C'est en effet l'ensemble de tous les êtres vivants sur terre, notamment les végétaux, les animaux, les micro-organismes, les variétés d'espèces et les écosystèmes servant d'habitat, qui constitue la biodiversité. Le Cameroun, fort bien nourri dans son environnement, compte parmi les pays les plus riches au monde en matière de biodiversité. Notre pays est en effet classé quatrième au rang mondial en matière de richesse d'espèces florales et le cinquième en termes de diversité faunique. Il est ainsi considéré comme l'un des points névralgiques de la biodiversité, le plus intact et le plus riche du monde. Quoi de plus normal donc, conformément à la politique de bien-être social initiée par le Chef de l'Etat et implémentée par le Gouvernement, que le Cameroun prenne une part considérable dans la mise en place et l'animation de la Convention sur la diversité biologique. Dès lors qu'il est reconnu

que la biodiversité et les services offerts par les écosystèmes sont fondamentaux pour le bien-être de l'homme.

### UN RICHE PATRIMOINE NATIONAL MENACE

En effet, la valeur de la biodiversité est énorme et comprend la sécurité alimentaire et les éléments nutritifs naturels pour la santé. L'industrie pharmaceutique et cosmétique tire l'essentiel de ses ressources génétiques et des informations de la diversité génétique, ainsi que des informations provenant des systèmes de connaissances traditionnelles sur l'utilisation des ressources biologiques et génétiques. Les paysages uniques et magnifiques de la forêt, du paysage marin, du sahel, de la savane et des écosystèmes de montagne offrent de grandes attractions qui sont à la base de l'importante industrie touristique et les voyages à travers le monde.

La riche diversité biologique du Cameroun comprend huit mille trois cents espèces de plantes avec soixante-neuf nouvelles espèces découvertes lors des inventaires de 2012-2013. Parmi ces espèces,

cinq cent quatre-vingt-quinze sont strictement endémiques (patrimoniales) au Cameroun. La faune renferme trois cent trente-cinq espèces de mammifères, neuf cent treize espèces d'oiseaux et cinq cent quarante-deux espèces de poissons.

Toutefois, dix pour cent des espèces florales, soit huit cent quinze espèces et trente-huit espèces fauniques sont menacées d'extinction. A titre d'exemples, cinquante espèces florales dans des points névralgiques sélectionnés d'écosystèmes montagneux et forestiers ont déjà disparu et les hautes terres de Bamenda ont perdu trente pour cent de leurs richesses florales.

### LE CAMEROUN ET LA CONVENTION DE RIO DE JANEIRO

Afin de protéger la biodiversité en tant que socle durable de nos moyens de subsistance, de développement du pays et de l'avenir, la communauté mondiale réunie en 1992 à Rio de Janeiro sous l'égide des Nations-Unies a adopté la Convention sur la diversité biologique avec l'engagement de





conserver et d'utiliser durablement la diversité biologique et assurer davantage le partage équitable des avantages découlant de son utilisation.

La Convention est entrée en vigueur en 1993 et compte aujourd'hui plus de cent quatre-vingt-seize Parties, dont le Cameroun. Elle a par ailleurs adopté trois Protocoles : la Prévention des Risques Biotechnologiques, le Partage des Avantages et le Protocole additionnel sur la Responsabilité et la Réparation en cas de Dommages. Cela fait donc 25 ans déjà.

Le Cameroun, signataire et participant actif de la Convention sur la biodiversité, a apporté une réponse satisfaisante en matière de gouvernance à l'effet de garantir le respect de ses engagements au titre de la Convention. Il s'agit notamment de la mise en place de toutes les institutions pour permettre la mise en œuvre des objectifs de la Convention au niveau national. Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), en tant que structure de tutelle,

a procédé à la désignation des Points Focaux Nationaux de la Convention, des trois Protocoles et des domaines thématiques de la Convention, notamment les Centres d'échange d'informations. Une plateforme nationale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, récemment créée, est une reconnaissance de l'importance de la recherche scientifique et des résultats pour améliorer l'élaboration de politiques sur la biodiversité

Du point de vue de la politique, une myriade d'instruments de politique a été adoptée et des instruments de réglementation ont été mis en place. Plus important encore, les options stratégiques et les priorités pour la biodiversité au Cameroun ont été constamment élaborées et révisées dans le cadre de la Stratégie et du Plan d'Action National pour la Biodiversité.

Le Cameroun est aujourd'hui reconnu pour ses efforts importants à élaborer un arsenal d'instruments juridiques pour la protection de la biodiversité, notamment la loi-cadre sur l'environnement, la loi

portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, la loi sur la biotechnologie et d'autres lois sectorielles connexes. Notre pays figure parmi les rares pays au monde qui mènent actuellement une évaluation scientifique et politique de la biodiversité et des services écosystémiques sur la base du cadre conceptuel des évaluations adoptées par la Plateforme d'évaluation scientifique et politique de l'ONU, IPBES.

En attendant les résultats de cette importante évaluation prévue en 2019, les évaluations antérieures des efforts déployés par le Cameroun pour la protection de la biodiversité montrent un haut niveau de performance. En matière de conservation, 20,8% de la couverture des aires protégées terrestres a été établie et dépasse l'objectif global fixé à 17%. Au cours des dix dernières années, des progrès significatifs ont été réalisés par le biais du Comité interministériel pour l'Environnement et la Brigade pour l'Environnement afin de réduire l'impact négatif sur l'environnement issu des grands projets





**Le secteur de l'environnement est l'un des secteurs qui a connu une présence massive d'acteurs de la société civile et d'ONG engagés dans la protection de la biodiversité en particulier et de l'environnement en général.**



structurants. Au cours de la période 2011-2017, mille sept certificats de conformité environnementale ont été délivrés aux entreprises qui ont réalisé des études/audits d'impact environnemental et social. Onze mille neuf cent treize inspections environnementales ont été effectuées pour s'assurer que ces entreprises respectent les conditions de leurs Plans de Gestion Environnementale. En ce qui concerne la gestion des déchets, quatre cent trente-trois permis environnementaux ont été délivrés pour la gestion de différents types de déchets, tandis que mille trois cent trois tonnes d'emballages plastiques non biodégradables ont été saisis. Des initiatives majeures ont été menées dans le cadre des écosystèmes fragiles du Sahel et de Mangrove, ce qui a permis de restaurer environ quatorze mille cinq cents hectares de sites dégradés, la mise en terre de près de deux millions deux cents mille arbres et

la production et la distribution de soixante-dix-neuf mille cinq cents foyers améliorés afin de réduire les pressions sur les ressources forestières.

Le secteur de l'environnement est l'un des secteurs qui a connu une présence massive d'acteurs de la société civile et d'ONG engagés dans la protection de la biodiversité en particulier et de l'environnement en général. Le rôle des ONG est reconnu par leur accréditation dans le registre des ONG du MINEPDED. En ce qui concerne de manière spécifique la protection des écosystèmes de Mangrove, il est important de préciser que le projet Mangrove qui vient de s'achever a été financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), pour lequel le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable est l'Ordonnateur National. Par ailleurs, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes a

été entreprise par deux projets majeurs du Ministère. Dans le cadre du projet Biosécurité, l'innovation au Cameroun consiste à considérer les espèces exotiques envahissantes et les organismes vivants modifiés et leurs dérivés comme des envahisseurs biologiques, et donc la possibilité d'aborder ces questions dans le cadre d'une approche commune de biosécurité. Un inventaire a été réalisé, un plan de contingence et d'urgence a été conçu et une stratégie d'évaluation a été élaborée en collaboration avec les principales parties prenantes.

Le 22 mai 2018 marque le 25ème anniversaire de la Convention sur la Diversité Biologique et correspond à la célébration de l'édition 2018 de la Journée Internationale de la Biodiversité sous le thème Célébrer 25 ans d'action pour la Biodiversité. Le Cameroun célèbre ces 25 ans en grande pompe et y a consacré 25 jours, à compter du 1er mai, pour sensibiliser sur l'importance de la biodiversité, sur les efforts déployés par le Cameroun pour protéger la biodiversité et préconise que des mesures supplémentaires soient prises. Suivez le guide.

**Prudence Galega et Marcellin Bema**



*Le Ministre et le Ministre Délégué au Parc de la Mefou*



## CONSERVATION DE LA FAUNE ET LA FLORE

# PLUSIEURS AIRES RETENUES POUR LA CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Les aires protégées ont une importance considérable pour la diversité biologique et l'environnement.

La politique de conservation de la biodiversité du Cameroun date des années 1930, et elle s'est traduite par la mise en place d'un réseau d'aires protégées. Ainsi, le Cameroun compte un réseau riche de 104 aires protégées dont 33 aires de conservation réparties entre 19 parcs nationaux, 06 réserves de faune, 05 sanctuaires, 03 jardins zoologiques et 71 aires d'exploitation de la faune réparties entre 45 zones d'intérêt cynégétique et 26 zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire. On dénombre en plus 13 aires protégées en cours de classement. La nature des écosystèmes, celle des ressources à préserver ou à exploiter a conduit à la classification des aires protégées par degré de protection. Ainsi, on distingue :

- Les parcs nationaux ;
- Les réserves de faune ;
- Les sanctuaires ;
- Les zones d'intérêt cynégétique ;
- Les jardins zoologiques.

En termes de valorisation des aires protégées et de l'exploitation des ressources fauniques, le secteur faune constitue un maillon impor-

“ Les aires protégées du Cameroun ont une surface totale de près de 9.574.668,07 ha, soit 20.12% du territoire national, ce qui est au déla du seuil global fixé à 17% pour les surfaces terrestres ”

tant dans l'économie de certains pays. Il connaît des difficultés liées à l'insuffisance d'infrastructures d'accueil et de vision, à l'enclavement des zones touristiques et même à l'absence d'une véritable stratégie de développement de l'écotourisme.

En ce qui concerne la chasse, elle constitue une activité importante dans notre pays et fait venir chaque année des visiteurs et/ou touristes à la recherche des espèces fauniques prisées telles que l'Éland de Derby, le Buffle, le Guib Harnaché, le Sitatunga, le Bongo, le Cob de Fassa et l'Hyppotrague. Au regard de la typologie des visiteurs ainsi que leur nombre dans les aires protégées et celles des chasseurs enregistrés au fil des années, le secteur des aires protégées laisse augurer des lende-

mais meilleurs.

Les aires protégées du Cameroun ont une surface totale de près de 9.574.668,07 ha, soit environ 20,12% du territoire national, ce qui est au déla du seuil global fixé à 17% pour les surfaces terrestres. Le réseau d'aires protégées est constitué d'aires classées sous différents statuts légaux, correspondant à des niveaux de protection variables.

D'autres initiatives de classement d'aires protégées sont en cours. Elles couvrent au total une superficie de plus de 901.884 ha et représentent 1,8% du territoire national. A terme, la superficie totale d'aires protégées avoisinerait 22% du territoire national.

**Angèle Wadou**



*Hippopotames au parc de la Benoué*

## BIOSAFETY AND BIOSECURITY

# COMPLYING WITH THE CARTAGENA PROTOCOL ON BIOSAFETY : Constructing a protective biosafety and biosecurity framework

## Major Achievements Of The Cameroon Biosecurity Project



Capacity building session under the Cameroon Biosecurity Project

**M**odern Biotechnology offers several benefits such as improved resistance of crops to pests, postharvest conservation, plant variety protection and improved precision in diagnosing diseases of human and animals. However, the uncontrolled introduction of products derived from genetic manipulation (modern biotechnology) as well as the spread of invasive alien species constitute potential risks to the environment and human health. Cameroon ratified the Convention on Biological Diversity and its Protocol on Biosafety in 1994 and 2003, respectively. Being a signatory to the Convention on Biological Diversity and its Cartagena Protocol on Biosafety,

Cameroon has as obligation to implement these international instruments. Invasive Alien species management and is control

currently carrying out a Biosecurity Project titled: "Development and Institution of a national monitoring and control system for Living



**The project being the first of its kind in Africa has gathered baseline information on biosecurity which has been used to produce a list of established invaders in the country and made recommendations on management approaches.**



is addressed by Target 7 of the National Biodiversity Strategy and Action Plan (NBSAP II). In Cameroon, the association of the concepts of biosafety and invasive alien species has resulted in Biosecurity and Cameroon is cur-

Modified Organisms (LMOs) and Invasive Alien Species (Species)" financed by the Government of Cameroon and the Global Environment Facility (GEF) through the United Nations Environment Programme (UNEP). Since 2011,



the project has pioneered an evidence/risk-based approach to biosecurity involving a diverse group of biological invaders including pests that threaten agriculture; zoonotic diseases that affect people and wild & domesticated animals; and invasive alien species (IAS) that affect biodiversity.

Furthermore, a black list comprising of species whose deliberate introduction is prohibited due to their potential adverse effects on the environment or human, animal or plant health has been produced as well as a white list of species that pose a low-risk of becoming invasive in the country and are thereby authorised for importation. Recommendations for improved management of priority invasion pathways including a proposed contingency

planning and emergency response approach have been proposed. The establishment of a biological invasions monitoring network and a biological invaders interoperable database have been carried out. Recommendations for the improvement of Cameroon's biosafety practices for increased traceability and transparency have been made. In terms of Biosecurity coordination in Cameroon, a draft Biosecurity Law as well as its enabling instruments including the creation of a national biosecurity Agency to support and help coordinate all biosecurity-related activities distributed in different sectoral ministries is under preparation. A series of capacity building workshops have been carried out to address capacity gaps with regards to key thematic biosecurity issues with over 400

participants from different institutions trained and training manuals developed. Coupled with the capacity building exercise, several process and technical manuals have been developed to add value to the work carried out by sector ministries in terms of the management of established biological invasions, inspection systems, invasive species control systems and procedures, commodity audit systems, pest / LMO risk analysis, and contingency planning & emergency response. To ensure a good biosecurity communication, a national biological invasions communications and awareness-raising plan has been developed to address knowledge gaps among key stakeholder groups.

**Rigobert Ntep et Declan Ambe**



Restored pasture land in Kumbo

Some capacity building sessions under the Cameroon Biosecurity Project



## PARTAGE JUSTE ET EQUITABLE DES RESSOURCES GENETIQUES (APA)

# LE PROTOCOLE APA EN COURS D'IMPLEMENTATION

Dépuis l'adoption du Protocole de Nagoya, le processus APA se met en oeuvre progressivement au Cameroun, a travers le MINEPDED en toile de fond entre autres le renforcement des capacités des parties prenantes et une mise en application concrète de deux plantes emblématiques que sont le *Mondia Withei* et l'*Echinops giganteus*.



Signature d'un CCCA entre la communauté MAGHA - BAMUMBU et l'entreprise française V. MANE Fils sous la supervision du MINDEL MINEPDED

Le Cameroun, « Afrique en miniature », nanti d'une biodiversité plurielle, signe le 14 juin 1992 et ratifie ce Traité le 19 octobre 1992. Le pays entend alors faire siens les trois objectifs de la CDB, à savoir : la conservation de la diversité biologique ; l'utilisation durable de ses éléments ; et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques (APA).

En effet, si la CDB entend protéger la variabilité des organismes vivants de toute origine à trois niveaux : au sein des espèces (diversité génétique), entre espèces ainsi que les écosystèmes, elle s'en est donnée les moyens. A titre illustratif, après plusieurs années de négociations, avec une participation active du Cameroun, le troisième objectif de la Convention a été consigné dans un texte particulier : le Protocole de

Nagoya, qui marque une étape importante dans la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique.

L'industrie pharmaceutique, la biotechnologie, les semences, la protection des cultures vivrières, l'horticulture, les cosmétiques et les soins personnels, l'industrie du parfum et des saveurs, les herbes médicinales, et les industries des produits alimentaires où des boissons sont autant de secteurs qu'entend recouvrir ce Protocole.

L'objectif du Protocole de Nagoya est d'établir un cadre juridique international contraignant dans le sillage d'une mise en œuvre effective et transparente du concept d'APA au niveau mondial et national. Le Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation. APA re-

latif à la Convention sur la Diversité Biologique apporte une révolution majeure dans la protection des écosystèmes, dans la protection des intérêts des Etats et des Communautés Autochtones et locales. D'ailleurs, avant l'entrée en vigueur de la CDB et de son Protocole à fortiori, l'accès aux ressources génétiques ou aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques était disponible gracieusement dans la plupart des pays du monde, africains notamment, comme le Cameroun. Cette situation favorisait souvent l'exploitation, l'utilisation et/ou la monopolisation de telles ressources et connaissances sans le partage des avantages qui en découlent avec les pays fournisseurs desdites ressources ou les détenteurs des connaissances y relatives. Comme cet état des choses était perçue comme inéquitable, la CDB a

**En outre, les premiers cas d'expérimentation que l'on peut catégoriser de cas d'école sur APA sont actuellement à l'épreuve dans les Régions de Sud-ouest et du Nord-ouest, avec les communautés Lewoh et Magha-Bamumbu, à travers deux plantes emblématiques que sont le *Mondia Whitei* et l'*echinops gigantes***

introduit le concept de « APA » avec l'article 15 qui contient les principales obligations en matière d'APA, puis conforté dans le Protocole de Nagoya afin non pas de rétablir, mais d'instituer un équilibre entre les intérêts des utilisateurs de ressources génétiques, qui veulent avoir un accès continu à ces ressources, et les intérêts des fournisseurs desdites ressources, qui veulent recevoir une juste part des avantages pouvant découler de ces ressources. Ainsi, conformément au concept d'APA, les États fournisseurs devraient faciliter l'accès à leurs ressources génétiques alors que les États utilisateurs devraient partager de manière juste et équitable les avantages découlant de l'accès et de l'utilisation de ces ressources. L'entrée en vigueur du Protocole de Nagoya marque dès lors, un changement de paradigme : la considération des ressources génétiques de patrimoine commun, à la reconnaissance des droits de souveraineté des États sur ces ressources et la réglementation de leur utilisation.

### LE CAMEROUN JOUE BIEN LA PARTITION

Fort de ce qui précède, le Cameroun, soucieux des intérêts en jeu, a entrepris un processus d'implémentation à divers niveaux au plan national. En effet, le Cameroun s'est doté préalablement d'une Autorité Nationale Compétente (ANC) en matière APA : il s'agit du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED). Ce dernier a à son tour procédé à la désignation d'un Point-focal APA (correspondant National) en son

sein, chargé de coordonner, superviser, et informer de toutes les actions entreprises dans le processus d'implémentation du Protocole au Cameroun.

La Convention de la Diversité Biologique, qui instaure la notion d'APA et le codifie dans le Protocole de Nagoya représente le guide du Gouvernement dans son processus d'appropriation. D'ailleurs, la célébration des 25 ans de la CDB est un prétexte pour faire un panorama de l'implémentation du concept APA au Cameroun. L'ANC à travers le point focal, avec l'appui des partenaires techniques et financiers comme la COMIFAC, la GIZ, le PNUD entre autres, s'est dotée d'une Stratégie nationale.

Au-delà de toutes ces dispositions, l'Etat du Cameroun a entrepris des mesures de sensibilisation, d'appropriation et d'explication du Protocole de Nagoya et de ses enjeux envers certaines cibles. Ainsi, ont été à ce jour sensibilisés, les chefs traditionnels, les responsables ou représentants de certaines Communautés locales. Bien plus, des formations et renforcement des capacités ont été menés envers les juristes, les avocats, les magistrats, les universitaires-chercheurs et de certains personnels du MINEPDED et des administrations sectorielles. Il est par ailleurs envisagé d'étendre cette démarche en direction du secteur privé national.

Cependant, le processus d'intériorisation du Protocole de Nagoya n'est pas en reste. Il en est ainsi du projet

de loi nationale relative aux questions d'APA en cours d'élaboration, concurremment avec ses textes d'application. Il en va de même de la stratégie et plan national de communication sur APA en cours de validation. Le Cameroun dispose même déjà d'un Centre d'information, d'échange sur APA.

L'*echinops* est une plante herbacée vivace de la famille des chardons qui pousse au Cameroun, en haute altitude. Elle est indispensable dans l'industrie des arômes et de parfums et intéresse fortement une entreprise française de même que le *Mondia whatheï*. Ces cas pionniers, vont servir de prétexte pour expérimenter deux outils majeurs prévus par le Protocole de Nagoya : les Conditions Convenues d'un Commun Accord (CCCA) et le Consentement Préalable donné en Connaissance de Cause (CPCC).

D'une manière générale, selon le Protocole de Nagoya, l'accès aux ressources génétiques est soumis entre autre au CPCC de la Partie contractante qui fournit les ressources génétiques, sauf dérogation et au cas où l'accès est accordé,

**L'*echinops* est une plante indispensable dans l'industrie des arômes et de parfums**

celui-ci est conditionné aux CCCA entre le fournisseur des ressources génétiques et le potentiel utilisateur.

L'implémentation du Protocole de Nagoya est en définitive un objectif primordial pour le Cameroun. 25 ans après l'adoption de la CDB qui instaure le concept APA et réaffirmé dans le Protocole de Nagoya relatif à ladite Convention, on ne peut qu'admettre que le Cameroun, Afrique en Miniature, avec l'aide des Partenaires techniques et financiers à l'instar de la GIZ, la COMIFAC, le PNUD, le GEF, entend poursuivre ses efforts pour y parvenir.

Aurélié Taylor Dingom

## THE GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY - GEF

Since its creation, the Gef has financed about 73 projects in Cameroon.



**T**he GEF was created in 1991 as a result of mounting concern over global environmental problems and has since then served as a financial mechanism for a number of Multilateral Environmental Agreements (MEAs), including the: Convention on Biological Diversity (CBD), United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants (POPs), United Nations Convention to Combat Desertification (UNC-CD) and Minamata Convention on Mercury. The GEF also funds activities in the areas of sustainable forest management, international waters, and the ozone layer protection.

Funding provided to recipient countries by the GEF is channelled through "GEF Agencies" also known as Accredited Entities, which include the: United Nations Development Programme; United

**“ The GEF provides approximately 1/3 of the global amount per project while the national partner organizations provide the 2/3 in the form of co-financing. ”**

Nations Environment Programme; World Bank; Food and Agriculture Organization; United Nations Industrial Development Organization; African Development Bank; Asian Development Bank; European Bank for Reconstruction and Development; Inter-American Development Bank; International Fund for Agricultural Develop-

ment; World Wide Fund for Nature; Conservation International; International Union for Conservation of Nature; Development Bank of Southern Africa; Brazilian Biodiversity Fund; Chinese Foreign Economic Cooperation Office; Development Bank of Latin America; and West African Development Bank.

### GEF AND BIODIVERSITY FINANCING IN CAMEROUN

Since its creation, the GEF has financed about 73 projects in Cameroon which cover domains of climate change, biodiversity, land degradation, forest conservation as well as ozone protection. Our focus here shall be on projects that concern biodiversity protection and conservation, and we have identified a total of 34 past and current projects funded by GEF as presented in the table below.

Haman Unusa

## SCIENTIFIC INFORMATION AND BIODIVERSITY

The Minister of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development, accompanied by the Minister Delegate, install the members of the newly created National Platform for Science Policy on Biodiversity and Ecosystems .



**O**n the 22nd of November 2017 – a National workshop was organized in Mont Febe Hotel by the Ministry of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development with the overall objective to launch the newly established National Platform for Science-Policy interface on Biodiversity and Ecosystem Services (National Platform –SPBES) and to install its members. Presiding over this event, M. Hele Pierre- Minister of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development, emphasized the raison d'être of his decision No: 00184/D/MINEPDED/NBSAP of 9th November 2017, relating to the creation, organization, and functioning of the National Platform for Science-Policy Interface on Biodiversity and Ecosystem Services. This National Platform provides the opportunity for establishing a clear, valuable policy-relevant consensus from a wide range of research works and sources about the state, trends and outlook of the human-nature interactions in compliance with the national priority defined in Goal A Target 2 of the National Biodiversity Strategy and Action Plan.

Drawn from a wide range of researchers with diverse disciplines and policy advisors, the 19-member team of the National Platform is a consultative body that advises the Minister in charge of the Environment on all assessments relating to biodiversity and ecosystem services. Major partners in this achievement were WCMC/UNEP, BESNet, NESDA CA and co-financed by

**“ The National Platform for Science Policy interface on Biodiversity and Ecosystem Services is a consultative body that advises the Minister in charge of the Environment on all assessments relating to biodiversity and ecosystem services. ”**

IKI and GIZ-ProPFE. The Platform is currently providing oversight in the on-going National BES assessment based on the conceptual framework of the United Nations Intergovernmental Platform for Science Policy on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES), of which Cameroon is a member.

**Prudence Galega**  
National Point Focal IPBES

## ACTIVITES ANTHROPIQUES

# LE MINEPDED VEILLE AUX BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

A travers la Direction des Normes et du Contrôle, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du développement Durable organise des missions de contrôle qui participent de la préservation de la biodiversité.

Les activités anthropiques (industrielles, agricoles, commerciale, artisanale, etc.) génèrent des rejets liquides, solides et gazeux, à l'origine de la pollution des milieux récepteurs (eau, sol et atmosphère). L'une des conséquences immédiates est que les caractéristiques des biotopes sont affectées, ce qui compromet la composition et la structure des organismes exposés.

Autrement-dit, les substances chimiques (métaux lourds, perturbateurs endocriniens, etc.) et les effets physiques (chaleur, lumière, vibration, bruit) affaiblissent les organismes et leur capacité à se reproduire d'une part, et altèrent les conditions du milieu (pH, oxygène, ultra-violet...), d'autre part.

L'ensemble de ces modifications engendre dès alors la disparition et l'apparition locales de certaines espèces et le développement de certains organismes au dépens d'autres. L'introduction d'espèces invasives accroît encore plus ces déséquilibres. Cette transformation du milieu se traduit en général par un appauvrissement de la biodiversité puis par la perturbation du fonctionnement des écosystèmes. L'affaiblissement et la disparition des services écologiques rendus par ces écosystèmes (mécanismes d'épuration, stabilisation des sols, etc.) génèrent une dégradation généralisée du milieu de vie aussi bien pour les organismes que pour l'homme et ses activités.

Le Ministère de l'Environnement,

de la Protection de la Nature et du Développement Durable, à travers les missions d'inspection et de contrôle environnemental,

mène régulièrement des opérations de surveillance visant à vérifier la conformité d'une activité ou d'une installation par rapport aux normes et règles en la matière. Elles obéissent à un objectif principal qui est de réduire les pollutions et nuisances environnementales émanant des activités anthropiques, dans le souci de la préservation de la biodiversité. Il faut dire que la non-prise en compte des bonnes pratiques environnementales en matière de gestion des

**Le MINEPDED, à travers les missions d'inspection et de contrôle environnemental, mène régulièrement des opérations de surveillance visant à vérifier la conformité d'une activité ou d'une installation par rapport aux normes et règles en la matière.**

déchets et des produits chimiques est à l'origine de la disparition d'un grand nombre d'espèces animales et végétales. On peut également évoquer la contamination des sols, des sous-sols et des eaux par des produits chimiques et des déchets. Et parlant des déchets, les plastiques ne sont pas en reste. Leur prolifération dégrade la biodiversité aquatique et marine, affectant, par ricochet, la santé humaine.

Aoudou Joswa



## LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAU ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES

### UN PROGRAMME STRUCTURANT MIS EN PLACE

Pour encourager l'adoption d'une approche écosystémique intégrée de la gestion de la jacinthe d'eau et d'autres espèces envahissantes.

L'hydrographie du Cameroun présente quatre grands bassins hydrographiques à savoir : le Congo, le Lac Tchad, le Niger et l'Atlantique. Le maintien des régimes des différents fleuves, rivières et lacs est essentiel pour garantir une disponibilité de la ressource en eau pour le développement des différentes activités économiques (transport, pêche, production énergétique, agriculture, pâturage...); sociales (moyens d'existence des populations qui y vivent) et culturelles. Les ressources naturelles des bassins hydrographiques assurent des revenus à quelques 20 millions de personnes dont

“ Depuis 2015, la mise en œuvre du projet a connu une décentralisation dans les circonscriptions administratives où il est développé. ”

la majorité est directement tributaire d'activités agricole, pastorale et halieutique. Cependant, les écosystèmes fluviaux et lacustres font face au phénomène de plantes exotiques envahissantes.

La prolifération des plantes aquatiques cause des dégâts énormes compte tenu du fait qu'elle menace les ressources en eau des bassins, la biodiversité, ainsi que les moyens d'existence et de la sécurité alimentaire des populations qui dépendent de ces ressources. Compte tenu de l'ampleur du problème, le Gouvernement à travers le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), développe un programme structurant faisant intervenir différents départements ministériels afin de lutter efficacement contre ce fléau. Ainsi, une phase pilote dudit projet a été initiée dans le Bassin hydrographique du Wouri, permettant d'exploiter les leçons apprises pour l'extension du projet au niveau national. Le projet a vu son extension dans les autres sites où ces

espèces ont été identifiées, à savoir Mbalmayo dans le Nyong, Lagdo dans la Bénoué, Darack dans le Lac Tchad,

L'objectif global du projet est d'appuyer les activités de restauration des fonctions écologique, économique et socioculturelle des bassins hydrographiques du Cameroun par la réduction de l'impact de la jacinthe d'eau et autres plantes envahissantes sur les cours d'eau et lacs. Il s'agit d'encourager l'adoption d'une approche écosystémique intégrée de la gestion de la jacinthe d'eau et autres plantes envahissantes, approche qui produira des avantages aux plans local, national et mondial, y compris la remise en état des écosystèmes fluviaux et lacustres, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité aquatique et l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence ruraux.

En effet, conformément aux nouvelles directives du Gouvernement qui confèrent des compétences aux administrations déconcentrées, le MINEPDED a transféré des ressources financières aux mairies des localités retenues. Les crédits inscrits dans le Budget de l'Etat ont ainsi été mis à la disposition des communautés.

Jean Pouth



Organisation de la collecte de la jacinthe et autres plantes aquatiques envahissantes

## PROTECTION DE LA MANGROVE

# L'OCÉAN ET LA SANAGA MARITIME POUR UNE GESTION PARTICIPATIVE ET COMMUNAUTAIRE

Au Cameroun, la mangrove qui couvre plus de 30% de la côte estimée à 400 km (allant de la frontière avec le Nigéria jusqu'au nord de la Guinée équatoriale), subit d'importantes menaces, au MINEPDED un projet de conservation et de gestion participative a été développé pour restaurer et conserver durablement ces écosystèmes.



Le Ministre Hélé Pierre et le Ministre Délégué Dr. Nana Aboubakar veillent à la restauration des écosystèmes mangroves au large des côtes de Kribi

La mangrove est un Ecosystème côtier d'interface et d'interactions entre les milieux marin et continental. Cet écosystème est parmi les plus productifs en biomasse de notre planète. Il contribue à la résilience écologique des écosystèmes et procure d'importantes ressources (forestières et halieutiques) pour les populations vivant sur ces côtes. Les principales espèces ligneuses sont les palétuviers avec leurs pneumatophores et leurs racines-échasses.

## PROJET DE CONSERVATION ET DE GESTION PARTICIPATIVE

Après avoir ratifié plusieurs conventions, notamment la Convention sur la Diversité Biologique, la Convention de Ramsar sur les zones humides et la Convention d'Abidjan pour la coopération en matière de protection et de développement du milieu marin et côtier de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le Cameroun à travers le Ministère de



“ En appliquant le concept de gestion participative, le MINEPDED a reboisé entre 2010 et 2017 plus de 9 ha avec 90 000 palétuviers (Tableau 1) dans les Départements de l’Océan et de la Sanaga Maritime. ”

L’Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), a développé le projet de conservation et de gestion participative des écosystèmes de mangroves au Cameroun. L’objectif global de ce projet est de restaurer, conserver et assurer l’utilisation durable des écosystèmes de mangroves le long des côtes pour le bien-être de l’environnement et des populations riveraines. Selon Marie Bouchard (1998), la gestion participative est une approche de gestion qui associe les divers partenaires (photo 2) au processus de gestion notamment à la prise de décision, au contrôle et à l’évaluation.

Ce travail, effectué par les communautés riveraines engagées et regroupées en Groupes d’Intérêt Commun (GIC) pour la plupart, et qui s’est déroulé sous l’encadrement technique des services du MINEPDED, a connu un grand succès notamment à Londji comme le témoigne. Dans la perspective de la REDD+, certaines communautés bénéficiaires du projet veillent à la protection de leurs mangroves naturelles et reboisées contre les coupes illégales et elles envisagent d’en faire des sites d’éventuels projets pilotes REDD+ (mécanisme de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre issus de la Déforestation et de la Dégradation des forêts, prenant en compte la conservation des réserves de carbone, la gestion durable des forêts et l’accroissement des stocks de carbone) ou projet PES (Paiement pour Services Environnementaux).

**Collins Mboufack**



Lisez et faites lire

**ESPACE ENVIRONNEMENT**  
Une Publication du MINEPDED

Bientôt votre édition spéciale sur : **LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION AU CAMEROUN**



# CONSERVATION DE NOTRE BIODIVERSITÉ : VERS LA CRÉATION D'UNE BOURSE NATIONALE DES DECHETS AU CAMEROUN



Photo de famille lors des Assises Nationales des Déchets

La mauvaise gestion des déchets a été largement considérée comme contribuant à la dégradation de tous les écosystèmes et la perte de biodiversité. Certaines de nos villes présentent clairement aujourd'hui un cliché de ce qui se passe lorsque les déchets sont mal gérés. Il est important de souligner à ce stade que la gestion est considérée comme activité liée au tri, à la collecte, au transport et au traitement des déchets des eaux usées et autres déchets

## Conséquences d'une mauvaise gestion des déchets sur la biodiversité

Les infrastructures de gestion des déchets sont pauvres ou manquent dans la plupart de nos villes, laissant une impression de négligence. Une manifestation peu enviable qui renvoie à une attitude « je m'en fous ». En vérité, il est plus une forme d'indication d'une certaine ignorance de gestion des déchets.

Les statistiques montrent que 72% de ces déchets produits au Cameroun sont des déchets biodégradables. Ces déchets sont cependant collectés mélangés à d'autres déchets ménagers tels que les plastiques, textiles, batteries ... etc et déversés soit dans des décharges ouvertes, soit tout simplement brûlés à l'air libre avec peu ou pas de tri. En conséquence, plus de 60% des déchets ménagers et 80% des déchets liquides ou des boues sont mélangés et finissent dans l'environnement sans traitement préalable, avec un impact dévastateur et à long terme sur la biodiversité.

Les déchets prennent de nombreuses formes, qui

affectent tous les êtres humains et la nature. Les déchets non biodégradables pénètrent dans la chaîne alimentaire, provoquant potentiellement des maladies ou la mort. Les déchets organiques, quant à eux, provoquent des maladies, les épidémies ravageuses et la contamination de l'eau et des sols. Les déchets toxiques sont aussi nocifs que son nom l'indique.

La contribution exacte de la mauvaise gestion des déchets à la perte de la biodiversité n'a pas encore été évaluée par les chercheurs, mais la mauvaise gestion des déchets nuit à la biodiversité soit directement (par exemple, la consommation de micro perles en plastique par la faune marine) soit manière indirecte (par exemple les sites d'enfouissement, qui fournissent des conditions idéales pour les bactéries qui produisent du méthane - un puissant gaz à effet de serre qui contribue au changement climatique). Il va donc sans dire que si des méthodes durables de gestion des déchets sont développées et mises en œuvre, elles ne contribueront pas seulement de manière significative à la conservation de la biodiversité, elles amélioreront également les moyens de subsistance d'une population toujours croissante.

## L'économie circulaire au Cameroun

Bien qu'il ait été prouvé que plus de 80% de ces déchets sont recyclables, 65% des opérateurs économiques et autres, ne sont pas au courant des options de traitement disponibles qui pourraient être appliquées sur leurs déchets.

Or il est cependant de plus en plus évident que nos déchets sont nos ressources futures, dans ce qui est

## “ si des méthodes durables de gestion des déchets sont développées et mises en œuvre , elles contribueront de manière significative à la conservation de la biodiversité ”

maintenant présenté comme une économie circulaire, qui implique que nous obtenons de nouvelles matières premières à partir des conditions environnementales et sanitaires satisfaisantes.

De nos jours, le recyclage et / ou la valorisation des déchets sont devenus un secteur économique en plein essor, fournissant des emplois formels et non formels.

■ Le fer de ferraille ou la ferraille collectée dans nos rues sont utiles pour les fonderies qui se nourrissent et produisent du fer à béton et d'autres équipements pour le secteur de la construction;

■ Les boues fécales et / ou les excréments d'animaux sont utilisés de plus en plus par plusieurs ménages pour la production de biogaz et d'engrais vert par biodigesteurs;

■ Les déchets plastiques recueillis sont valorisés par l'industrie des plastiques;

■ Les déchets de papier collectés en bon état permettent de produire , entre autres, des produits de toilette et des plateaux d'œufs que nous utilisons quotidiennement;

■ Les déchets organiques collectés sont aujourd'hui utilisés pour produire du compost destiné à l'agriculture biologique;

■ La collecte pour le recyclage des déchets électroniques et/ou électriques est un secteur en pleine croissance ;

■ Les huiles usagées des voitures qui n'avaient pas d'options d'élimination par le passé, sont très demandées par les industries qui les utilisent dans leurs diverses chaudières comme source d'énergie .

Ce faisant en voyant ce qui se passe dans notre pays et dans d'autres villes africaines, quelqu'un pourrait être tenté de demander « Pourquoi souffrons-nous d'une mauvaise gestion des déchets » ou encore « pourquoi gaspillons-nous les déchets » en les déversant dans les décharges ou en les brûlant à l'air libre? La réponse réside dans notre attitude liée à l'élimination de nos déchets. Beaucoup ne sont pas conscients du besoin que d'autres pourraient avoir à utiliser ces déchets. En effet, la plupart des déchets produits sont des matières premières secondaires à d'autres procédés industriels. Que peut-on faire pour mettre en contact ceux qui éliminent les déchets à ceux qui en ont vraiment besoin?

La Bourse des déchets est une solution à ce dilemme. C'est une plate - forme électronique ou physique, ou au besoin un service en ligne qui relie l'offre et la demande des déchets qui peuvent être recyclés et réutilisés, ou récupérés sous forme d'énergie. Un tel marché agirait comme un catalyseur pour stimuler le secteur du recyclage avec un impact réel sur la conservation de la biodiversité, notamment si le tri à la source est pratiqué: Tri à la source - séparation des déchets à la maison, au bureau, sur les chantiers et au dans les lieux public a été démontré comme étant efficace dans l'augmentation du recyclage. Plus important encore, une bonne séparation à la source réduit la contamination, ce qui à son tour améliore la qualité du produit recyclé et aide à conserver notre biodiversité . La tri à la source des déchets biodégradables et non biodégradables à la maison pourrait être un bon début. Cela peut conduire au développement des entreprises de gestion des déchets dont certains se spécialiseraient dans la collecte de l'un des deux types des déchets à usage industriel. Une telle activité conduirait à plus de déchets recyclés, donc moins de déchets dans l'environnement. La création d'une bourse de déchets contribuerait donc de manière significative à la conservation de notre biodiversité.

**William Lemnyuy Banye**



Visite d'une usine de recyclage des bouteilles plastiques

## SENSIBILISATION

# EDUCATION ET SENSIBILISATION PAR TOUS ET POUR TOUS

L'exigence de la conservation et la gestion durable de la biodiversité nécessite l'apport et l'implication de tous



La protection de la biodiversité était considérée il y a encore quelques décennies comme une affaire de spécialistes. Tout le monde s'accorde aujourd'hui sur le fait que c'est en associant et en mobilisant le plus grand nombre que le fameux patrimoine naturel, si souvent évoqué et si cher au bien-être des populations vivant dans les différents écosystèmes échappera au déclin. Face à un manque d'informations et de connaissances, les citoyens et les populations sont parfois ignorants de l'importance et de l'impact de la biodiversité sur leur vie. L'information, l'éducation et la sensibilisation constituent des vecteurs puissants pour orienter le choix des citoyens et les modes de vies. Ils ont incontestablement un rôle fondamental dans la promotion et la protection de l'environnement et du développement durable au sein de nos sociétés. Le Cameroun l'a très bien compris et intégré dans sa stratégie de mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique qui célèbre cette année ses 25 ans d'actions. Au cours de cette période, le Gouvernement camerounais à travers le MINEPDED, les autres sectoriels dont le MINFOF, ainsi que divers autres acteurs parmi lesquels les ONG et divers Par-

tenaires (WWF, UICN, GIZ...), ont sensibilisé et incité des centaines de milliers de personnes à soutenir et à participer à des projets cruciaux sur le climat et la biodiversité et d'une manière générale à la protection de l'environnement. Ainsi au MINEPDED, on peut mettre en lumière un certain nombre d'activités IEC menées en faveur de la biodiversité au rang desquelles :

- La célébration depuis l'an 2000 de la journée internationale de la biodiversité déclinée chaque année sous un nouveau thème et perçue comme un moment d'arrêt pour inciter à la solidarité de tous en faveur de la biodiversité ;
- l'organisation chaque année des campagnes de sensibilisation via les médias (radio, télévision, journaux) et les hors médias (affiches, banderoles, expositions, etc.) ;
- le soutien et l'incitation à la création d'environ mille (1000) clubs-environnement dans les établissements scolaires et universitaires du pays, encadrés par les services régionaux du MINEPDED ;
- l'organisation d'une Exposition internationale sur la biodiversité au Cameroun ;
- l'appui aux radios communautaires ;

“ On peut donc noter une réelle volonté politique de mettre l'éducation et la sensibilisation parmi les priorités, ”

- la production et la diffusion de nombreux outils et supports de communication tels que des films documentaires sur la biodiversité, l'élaboration d'un plan national de communication et de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, etc. On peut donc noter une réelle volonté politique de mettre l'éducation et la sensibilisation en faveur de la biodiversité parmi les priorités, au regard des différentes actions menées. Une estimation globale indique qu'environ 11 millions de personnes, soit 50% environ de la population camerounaise a été au moins une fois touché par des actions de sensibilisation (IEC) sur la biodiversité, menées aussi bien par les pouvoirs publics, les ONG et divers autres partenaires. Mais il convient de reconnaître cependant que beaucoup reste encore à faire, pour que le grand public intègre durablement la cause biodiversité dans ses habitudes et ses comportements.

Marcellin Bema

## ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

# LE GOUVERNEMENT SENSIBILISE ET RENFORCE LES CAPACITES DES POPULATIONS

L'amélioration de la Résilience des Populations aux Effets du Changement Climatique est une quête permanente du gouvernement de la République : un programme mis en place avec l'aide du PNUD pour accompagner les interventions nationales et réduire les risques de catastrophe liés aux changements climatiques, les résultats sont prometteurs...



Formation pratique (fabrication du compost)

**D**ans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, le Gouvernement en collaboration avec le PNUD a mis en place le programme relatif à l'amélioration de la Résilience des Populations aux Effets des Changements Climatiques «REPECC». Ce programme a pour objectif d'accompagner les interventions nationales dans la prévention et la réduction des risques de catastrophes liés aux changements climatiques à travers deux volets complémentaires : la préservation des Ecosystèmes et l'amélioration de la résilience des populations. Il intervient dans les régions du Nord (Lagdo et Pitto) et de l'Extrême-Nord (Moulvoudaye, Touloum, Maga, Darak et Kousseri).

Par une approche participative et inclusive plusieurs activités sont menées notamment : le développement des outils (cartes des zones à risque, manuel de bonnes pratiques, une base de données sur la résilience climatique etc.), les formations théoriques et pratiques des acteurs locaux sur les bonnes pratiques agrosylvopastorales, la production des microprogrammes par les radios locales et l'accompagnement des radios locales et les Organisations des producteurs dans la mise en œuvre des bonnes pratiques agrosylvopastorales (gestion de l'eau, de lutte contre les vents violents et des feux de brousses, inondations etc.). Toutes ces activités contribuent à gérer et à conserver durablement la biodiversité locale.

Les principaux résultats obtenus :

- 72 microprogrammes et spots d'émissions produits en 06 langues locales sur les bonnes pratiques de gestion des terres, l'eau, lutte contre les vents violents, feux de

brousses, l'utilisation des cartes des zones à risque, reboisement etc. produits et disponibles etc. ;

- La diffusion des spots et microprogrammes réalisés ont impacté des nombreux auditeurs qui sont victimes des aléas climatique ; Evidence : dans la localité de Padjama à Garoua, par exemple, la communauté a compris le danger de construire dans les zones marécageuses et veulent déguerpir de ces zones pour un meilleur endroit ; Radio bon berger : feedback 20.000 mille auditeurs dans le département du Mayo-Kani et une trentaine (30) de la

**” Toutes ces activités contribuent à gérer et à conserver durablement la biodiversité locale. ”**

république du Tchad ;

- 500 Organisations des Producteurs formées sur les bonnes pratiques de gestion de l'eau, de terre, des semences améliorées, de lutte contre les vents violents, des inondations etc. ;

- 70% des Organisations des producteurs formés appliquent déjà les bonnes pratiques de fertilisation des sols, de gestion de l'eau et de lutte contre les vents violents ;

- 92 Organisations des producteurs ont bénéficié du REPECC des dons en matériel de production, transport, stockage et transformation pour réduire la pénibilité de travail, mieux gérer les ressources naturelles, améliorer leur productivité et leur condition de vie afin de renforcer leur résilience aux effets du changement climatique.

**Valerie Tsama**



Remise d'une moto à FM Kousséri

# BIODIVERSITY AND GENDER FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN CAMEROON

**B**iodiversity forms an integral part of belief systems, cultural and spiritual values. For conservation efforts to be successful one must take into account the fundamental roles that women play in managing and conserving biodiversity, and thus integrate the gender perspective into all conservation frameworks. The Convention is strongly committed to recognizing and promoting the integral yet distinct roles that women and men play in conserving, celebrating and sharing biodiversity.

To understand what the Cameroon Biodiversity key achievements have been, and under the theme "Celebrating 25 years of action for biodiversity," the Environment Commonwealth team, got involved in many educative and open door days, geared at showcasing how the Gentlemen's Club is mainstreaming gender in



has been made over the years of the achievements of women in Cameroon, and how they have braved the odds and are actively championing biodiversity conservation and natural resources management in Cameroon. We can highlight their contributions through the MINEPDED, in NGOs

and as community leaders have dedicated themselves in the awareness

on major projects to reduce their impact on the environment, re-forestation programs such as the Green Sahel Program, Tree planting by schools and councils, involvement of women's groups to show case the value and nutritive value of nature's gift to humanity, etc.

Cameroon authorities however decry the fact that despite efforts deployed by both public and the civil society in the country, there is great loss of biodiversity and environmental degradation. Several species are being lost at an unprecedented rate due to non enforcement of legislation, poverty, corruption and inappropriate sensitization.

To tackle this problem stakeholders are lobbying for provision of funding by the government, donors and other governments to speed up conservation through serious sensitization of young people, women, indigenous and local communities, policy makers and parliamentarians, the introduction of environment and biodiversity conservation in schools curricular, support communities and other associations to implement the afforestation programs.

the promotion of biodiversity for sustainable gastronomy in Cameroon. To this effect, exhibition and gastronomic events are being organized among other activities to highlight the rich biodiversity including cultural and traditional knowledge.

Women in Cameroon remain very significant actors in biodiversity conservation and restoration across the country and the world at large. For women to fully participate in biodiversity conservation and natural resources management they have to be fully implicated at decision making, planning and strategies setting up levels drawing guidance from the convention on Biological diversity. Though inappropriate reference

campaigns for the implementation of environmentally friendly alternatives, use of improved ovens, solar energy pots, the fight against plastics, the equitably sharing of benefits from the exploitation of natural resources and ensuring the conservation of forest resources and wildlife. Women are also involved in capacity building through training geared at contributing to the sustainable management of Cameroon's biodiversity.

Some of the conservation measures and key achievements by the government of Cameroon include, the creation of protected areas to maintain some species of biodiversity and the environment intact, conducting environmental impact assessments and auditing

**“ Women in Cameroon remain very significant actors in biodiversity conservation and restoration ”**



## EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE :

# LE PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES) : UN OUTIL DE PROTECTION ET DE CONSERVATION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

**A**u sein du MINEPDED, l'un des outils de protection et conservation de la diversité biologique est l'EIES à travers la mise en œuvre du PGES qui en découle.

Dans le cadre de l'EIES et précisément au niveau de l'analyse de l'état initial du milieu, une identification de la sensibilité du milieu y compris les ressources la situation des ressources biologique est analysée et lorsqu'il s'avère que des telles ressources sont présentes dans la zone du projet, et sont susceptibles d'être impactées par les activités du projet, des mesures appropriées sont proposées par l'étude. Leur mise en œuvre et le suivi dans le cadre de la mise en œuvre du projet permet de maîtriser les impacts négatifs sur la biodiversité.

### Typologie des évaluation environnementale :

L'évaluation environnementale et sociale est un processus d'évaluation mis en œuvre afin d'intégrer les dimensions environnementales et sociales dans le cycle du projet. Ce processus se fonde sur différents instruments pour effectuer l'évaluation tels que l'Évaluation des impacts environnementaux et sociaux et le Plan de gestion environnementale et sociale.

Les projets présentant des enjeux environnementaux ou sociaux indiscutables, peuvent se distinguer en :

- Grands projets soumis à une évaluation environnementale stratégique ou à une EIES détaillée;
- Projets de taille moyenne soumis à EIES sommaire;
- Projets de faible envergure soumis à la NIE.

### Le PGES

■ Également considéré comme le plan environnemental d'atténuation ou de contrôle, est un plan d'action ou un système qui définit comment, quand, qui, quoi et où intégrer les mesures d'atténuation environnementale et de contrôle dans toute la mise en œuvre d'un projet.

■ Le PGES fait partie intégrante des EIES des projets

■ C'est un instrument détaillant les mesures à prendre durant la mise en œuvre et l'exploitation d'un projet afin d'éliminer ou de compenser les effets environne-

mentaux négatifs, ou de les réduire à un niveau acceptable.

■ Il donne aussi le détail des actions nécessaires afin d'appliquer ces mesures.

■ Sa mise en œuvre correcte devrait permettre de maîtriser les impacts négatifs du projet ou des installations et de s'assurer que le projet s'insère harmonieusement dans son milieu d'accueil.

■ Une fois l'EIES et donc le PGES qui en découle approuvée, ce dernier devient d'une part le document contractuel qui lie le promoteur à l'administration chargée de l'Environnement et d'autre part le cahier de charge du promoteur.

Parmi les composantes du milieu affecté généralement par le projet, l'on distingue :

- Le milieu physique (air, sol et eau) ;
- Le milieu biologique (flore et faune) ;
- Le milieu socio-économique (économie, personnel, santé et sécurité).

Les activités du projet source d'impacts sont généralement issues des différents phasages du projet (phases de pré-construction, de construction et d'exploitation et entretien).

Ces activités varient en fonction de type de projets et peuvent être observées pendant :

- l'installation de chantier ;
- la mobilisation de la main d'œuvre;
- l'ouverture d'emprise;
- l'ouverture des emprunts, de la voie d'accès, des autres routes de desserte, des parcs à bois et construction des bases vie ;
- l'abattage et débardage des arbres ;
- le transport des grumes et circulation des engins ;
- les travaux de terrassement (déblai/remblai) ;
- les travaux d'assainissement (construction de fossés et divergents et dalots) ;
- les travaux liés à la construction proprement dite du passage busé et du pont ; (fondation, pose des buses, aménagement des batardeaux, culées, piles, tabliers, enrochement, couche d'enroulement...); etc.

Adama SAIDOU



Une vue du barrage de Lom Pangar :  
Un suivi rigoureux du PGES pour protéger la biodiversité

# L'accompagnement des partenaires

Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)

## LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS AU CŒUR DES 25 ANS D'ACTI- ONS POUR LE BIODIVERSITÉ AU CAMEROUN – GIZ-PROPFE



Avec l'appui de la GIZ, les efforts du Cameroun en matière de conservation, d'utilisation durable de la biodiversité présentés aux yeux du monde lors de la COP 13 de la Biodiversité à Cancun au Mexique en 2016

Le « Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural volets forêt environnement » (ProPFE) de la Deutsche Gesellschaft für International Zusammenarbeit (GIZ) GmbH a débuté en 2016. Elle se situe à la suite d'une succession de plusieurs programmes d'appui de la coopération technique allemande au secteur forêt-environnement du Cameroun depuis plus de 25 ans.

Le renforcement des capacités conçu dans une vision du développement durable se situe au centre des actions d'appui du Programme. Elle encourage le développement des compétences aux niveaux individuel, organisationnel et sociétal afin que ses partenaires puissent formuler, négocier et mettre en œuvre leurs propres politiques de réforme et de développement. Cette approche intégrée qui vise l'appropriation par les partenaires qui ont la responsabilité des processus, caractérise le travail de la Deutsche Gesellschaft für International Zusammenarbeit (GIZ) GmbH dans la coopération internationale.

**La stratégie du Programme pour le renforcement des capacités en faveur de la biodiversité focalise sur l'appui à la mise en œuvre de la Stratégie et Plan d'Action Nationale de la Biodiversité (SPANB)**

La stratégie du Programme pour le renforcement des capacités en faveur de la biodiversité focalise sur l'appui à la mise en œuvre de la Stratégie et Plan d'Action Nationale de la Biodiversité (SPANB) à travers l'appui-conseil direct, le renforcement des compétences des personnes clés, le développement de modèles innovants et transposables de gestion durable de la biodiversité, l'amélioration du cadre institutionnel et juridique, la création des cadres d'échange et de plateformes de dialogue politique, la facilitation à la participation aux ateliers et fora nationaux et internationaux...

Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

## LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS AU CŒUR DES 25 ANS D'ACTIIONS POUR LE BIODIVERSITÉ AU CAMEROUN – GIZ-PROPF

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) intervient au Cameroun depuis 1992 en apportant une assistance diversifiée et soutenue pour la mise en œuvre des politiques et législations de conservation de la nature et la recherche de solutions aux problèmes de développement durable. La vision de l'UICN étant celle d'un monde juste, soucieux de valoriser et conserver la nature, plusieurs actions visant la conservation de la biodiversité ont été entreprises par les différents projets et programmes de l'UICN au Cameroun en 2017.

Dans les écosystèmes des forêts denses et humides : la protection des grands singes et des autres espèces emblématiques a été l'un des axes d'intervention majeurs au cours de l'année. À cet effet, l'UICN a facilité une concertation et un dialogue avec les opérateurs travaillant dans les industries extractives, en vue de réduire les impacts de leurs activités sur les grands singes dans le Tri-National de la Sangha (TNS). Au niveau du Parc National de Boumba Bek, les actions de l'UICN ont permis de renforcer le contrôle et la surveillance des activités illégales, afin de minimiser l'abattage illégal des éléphants et d'autres espèces menacées d'extinction. C'est ainsi que, des équipements collectifs et individuels ont été acquis pour le service de conservation et les écogardes ; ce qui a permis d'accroître leurs capacités d'intervention en matière de lutte anti braconnage. En matière de REDD+, l'UICN a développé de manière participative un modèle pour la prise en compte du mécanisme de la gestion foncière traditionnelle dans la REDD+, ainsi qu'un modèle d'entreprises communautaires des terroirs villageois du TNS et du TRIDOM, dont la finalité est la réduction de la déforestation et la dégradation ; l'amélioration des

conditions de vie individuelle ; le développement local communautaire. Également, les populations de ce massif ont bénéficié des formations portant sur les approches fondées sur les droits et les principes en faveur des pauvres dans la REDD+, et d'autres ont été sensibilisées et informées sur les enjeux et défis de la REDD+ et de la protection de l'environnement à travers les radios communautaires.

Dans les écosystèmes de savanes Nord d'Afrique Centrale : Avec l'appui de l'UICN et des autres acteurs, la lutte sans merci contre le braconnage des espèces emblématiques, spécifiquement de l'éléphant s'est poursuivie en 2017 dans le complexe BSB Yamoussa (Parc National de Bouba Ndjidda au Cameroun et Sena Oura au Tchad). Le Programme Cameroun de l'UICN a notamment appuyé la tenue de la première réunion du Comité National de Lutte Anti Braconnage (CNLAB), dans le but de le rendre opérationnel au Tchad. Au cours de cette première réunion, un état des lieux de la lutte anti braconnage au Tchad a été présenté et une feuille de route des actions prioritaires à mener par ce comité adoptée. En vue de renforcer la dynamique actuelle en matière de conservation transfrontalière, l'UICN a appuyé, en collaboration avec le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), l'organisation de la quatrième session du Comité Binational de Planification et d'Exécution (CBPE) qui s'est tenue à Ngaoundéré au Cameroun en juin 2017. Cette session a permis de faire un état des lieux de la mise en œuvre de l'Accord de coopération entre les Gouvernements de la République du Cameroun et de la République du Tchad, relatif à la création et à la gestion concertée du complexe transfrontalier des aires protégées Bouba-Ndjidda et Sena-Our.



## WWF IN CAMEROON

# PARTNERING WITH GOVERNMENT FOR GREATER PRESERVATION OF BIODIVERSITY

WWF's support to the Government of Cameroon from 1992 coincided with the definition of a new visionary framework for environmental protection and sustainable development at the Rio Conference in 1992.



**T**he hallmarks of this new framework included the Convention on Biological Diversity and its Agenda 21, the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) and the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD). It is within this framework and other related global frameworks that WWF has defined her contributions and support in Cameroon. WWF's support for the past 25 years has focused on Protected Areas Development and Management, Sustainable forest management, Flagship Species Conservation, Community Based Natural Resources Management and Policy support to upscale local and national realities to national and international decision-making processes.

**Protected Areas Development and Management**  
Before 1992, Cameroon counted only few protected areas like the Waza, Benue, Bouba Ndjida and Korup National Parks and the Dja Wildlife Reserve. Through intervention in the different ecoregions of Cameroon WWF scientific studies have not only improved the

knowledge on plant and wildlife diversity but also contributed in informing Government's decision to create new protected areas now estimated to cover about 15.2 per cent of the national territory. This is the case with Boumba-Bek, Nki, Lobeke National Parks, the Ngoyla Wildlife Reserve in Southeast Cameroon, Campo Ma'an National Park in the South Region, Mount Cameroon and Bakossi National Parks in the Southwest Region. In addition to its contribution to the development and management of protected areas, WWF has been at the forefront of the creation of transboundary conservation areas/landscapes to secure wildlife migration corridors in the Congo Basin. The two key transboundary conservation areas include the TRIDOM Landscape that cuts across Cameroon, Gabon and the Republic of Congo and the TNS landscape that cuts across Cameroon, Central African Republic and the Republic of Congo.

**Sustainable Forest Management**

WWF has contributed in ensuring that Cameroon's forest is exploited following recognized international

“ WWF’s support for the past 25 years has focused on Protected Areas Development and Management, Sustainable forest management, Flagship Species Conservation, Community Based Natural Resources Management ”

norms and standards. WWF has been accompanying logging companies engaged different certification processes and working with local communities and Indigenous People to set up community forest enterprises. WWF interest in certification seeks to ensure that forests are exploited under acceptable socio-economic and ecological conditions. This has included developing biodiversity guidelines for forest concessions. Cameroon today counts an estimated 3.5 million hectares of certified forest representing about 50 per cent of allocated concessions to industrial logging. WWF also supported the creation of about 70 community forests totaling about 250 000 ha.

Flagship species conservation

WWF efforts which include increasing anti-poaching efforts, development of land use plans and gazettelement of national parks and other use zones as well as an integrated conservation management approach including all stakeholders and especially local communities, have contributed to support the conservation of Cameroon’s key wildlife species like elephant and great apes (gorilla and chimpanzees). The great apes’ population in some landscapes like Campo Ma’an Technical Operations Unit (TOU) with estimated gorilla population of 2,199 (1726 – 2786); TNS an estimated great apes’ population of 14170 (11,612 – 17,201); TRIDOM an estimated great apes’ population of 23,510 (19576 – 28235) and Mt Cameroon area an estimated population of 130 (79 – 215) have remained stable. Unfortunately, these impressive results obtained for great apes are not the same for elephants where Cameroon has witnessed a decline in both her forest and savanna elephants. This decline can easily be attributed to external factors such as the increasing demand for ivory from countries like China. The increased insecurity in most of the countries of the region leading to increased flow of war weapons getting into the hands of poachers

is another cause of the killing of elephants.

Policy, advocacy and process to upscale local and national realities to national and international decision-making processes. Since 1992, WWF has been supporting the government to play a critical role in the definition of the new ecological order both at the regional and global level. In this vein, WWF helped organize the first ever Summit of Head of States of Congo Basin countries in Yaounde in 1999. The Yaounde Declaration resulted in the establishment of regional institutions like Central African Forests Commission (COMIFAC) as the only decision-making body on forests for the Central African Region signed during the second Head of States Summit in Brazzaville in 2005. In global fora such as during UNFCCC and CBD Conference of Parties Meetings, WWF has provided Cameroon the necessary platform to showcase its biodiversity richness and to solicit necessary international support for its long-term preservation.

As Cameroon joins the world to celebrate 25 years of implementation of the Convention on Biological Diversity, there is a need to reiterate that the trends of biodiversity loss are alarming and failure to take action now could exacerbate the decline especially wildlife populations. Reversing the trends by 2030 was critical in defining WWF Cameroon new country strategy for the next five years (2018 – 2023) moving beyond the traditional focus on wildlife and forest. WWF recognizes the fact that nature is often marginalized in major economic development decision-making and this explains why in the new strategy for Cameroon, she intends to focus on new areas like food, climate and energy, finance and governance in Cameroon to ensure a systematic mainstreaming of nature in different economic development policy and decision – making processes. WWF remains keen to work with Government and other stakeholders to develop an integrated approach to sustainable development and contribute towards halting and reversing the trends in nature loss by 2030.



# Célébration : 25 ans d'actions pour la Biodiversité



## MARCHE DE SENSIBILISATION POUR LA BIODIVERSITE

*Je suis pour la Biodiversité / I am for Biodiversity*

[www.idbcameroon18.cf](http://www.idbcameroon18.cf)





**D**e grands noms, S.E. l'Ambassadeur Roger MILLA, ancienne gloire du football et sa fondation Cœur d'Afrique, Carlos NTYAM le marcheur des causes nobles, et quelques partenaires au développement (GIZ, UICN et WWF) se sont associés à M. Le Ministre HELE Pierre, de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, M. le Ministre Délégué Dr. NANA ABOUBAKAR DJALLOH et Madame Galega Prudence SG/Point Focal National Biodiversité pour célébrer et soutenir la protection de la biodiversité. C'était le samedi 13 Mai 2018, au cours d'une grande marche de sensibilisation, qui rentrait dans le cadre de la Commémoration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Journée Internationale de la Biodiversité, placée cette année sous le thème : « Célébrer 25 ans d'actions pour la Biodiversité ».

Revivez en images cette grande marche qui s'est déroulée sur 10 Km environ sur les collines du Mont Fébé, et qui a regroupé près de 400 personnes, dont de nombreux élèves et étudiants venus célébrer dans l'unité et la diversité, la cause de notre riche et unique biodiversité.



# Célébration : 25 ans d'actions pour la Biodiversité

## Echos de la célébration dans les regions

### Centre



Diocèse d'Obala : l'Evêque Mgr. Sothène BAYEMI, militant de la cause biodiversité plante un arbre

### Nord



Des élèves en immersion dans le jardin zoologique de Garoua

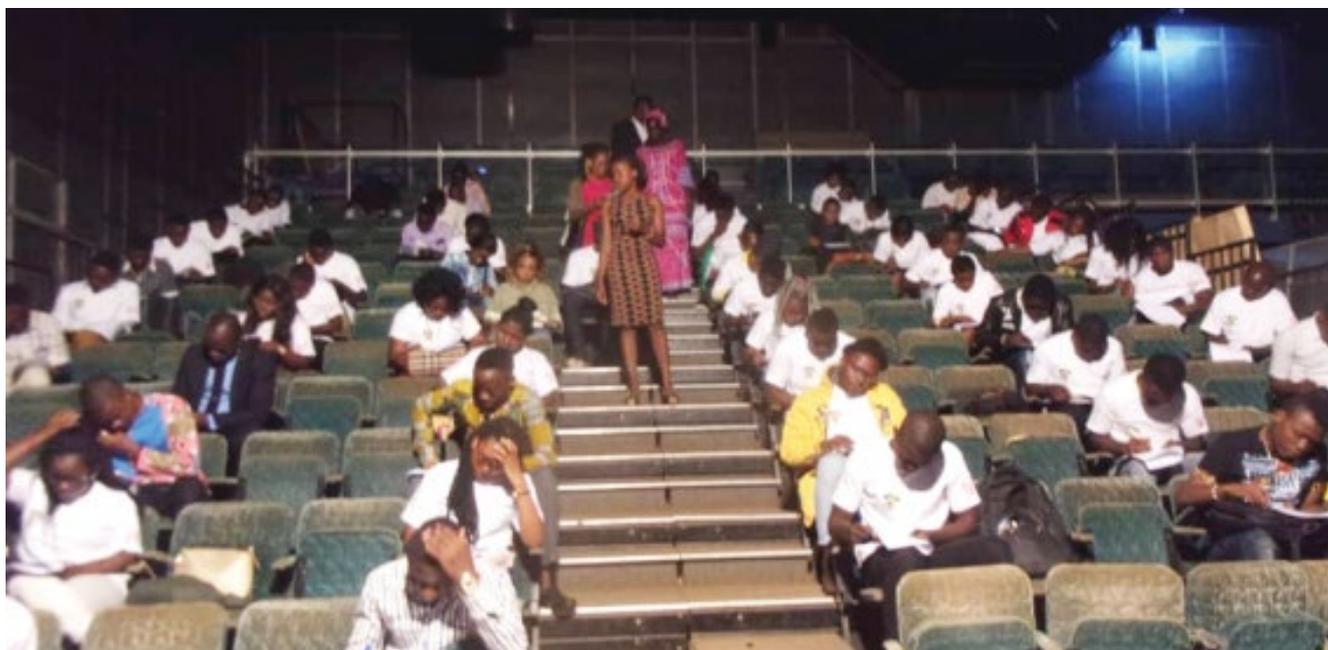
### Sud



Table ronde à CRTV Sud sur l'importance de la biodiversité et ses potentialités dans le Sud

# Célébration : 25 ans d'actions pour la Biodiversité

Compétitions Inter scolaires/Universitaire/Clubs



Concentration et application des candidats lors de la compétition des universités sur la biodiversité

## I am for Biodiversity



Dans les studios de la CRTV au cours de l'émission Brain Box enregistrée le 11 mai 2018

# Document

Le Cameroun contribue à la réalisation des objectifs de la convention sur la Diversité Biologique :

## LES REALISATIONS MAJEURES (1993-2018)

DOMAINE D'INTERVENTION	LES ACQUIS MAJEURS
1) CADRE INSTITUTIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Cadre Institutionnel</li> <li>• La Création du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature en 2004 (éclatement de l'ancien MINEF en deux Ministères)</li> <li>• Création en 2009 de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques</li> <li>• Décret N°2015/512-Nomination du président du conseil d'orientation de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques</li> <li>• Décret N°2015/513 -Nomination du directeur et du directeur adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques.</li> <li>• Décisions de désignations des Points Focaux Nationaux pour les Accords Multilatéraux ratifiés</li> <li>• Creation du Comité National pour la Biodiversité</li> <li>• Creation du Comité National pour la Biosecurité</li> <li>• Creation du Comité National pour l'APA et Désignation du Membre du Comité. Comité Opérationnel</li> <li>•Création de 4 Groupe de Travail ( Goal Leads Task Forces) et opérationnel pour le monitoring et reporting sur la mise en œuvre du NBSAP II</li> </ul>
2) CADRE JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les Accords Multilatéraux Relatifs à la Biodiversité</li> <li>• Ratification de la Convention Sur la Diversité Biologique</li> <li>• Ratification du Protocole de Cartagena sur la Biosécurité</li> <li>• Adhésion du Cameroun au Protocole de Nagoya sur l'APA</li> <li>■ Cadre Juridique</li> <li>• La loi cadre de 1996 sur l'environnement, un Décret du MINEPDED interdisant l'usage du plastique.</li> <li>• La loi 98/015 du 14 Juillet 1998 relative aux établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes</li> <li>• Loi sur la Biotechnologie Moderne</li> <li>• Projet Loi sur la Biosécurité et 02 Projets de textes d'application</li> <li>• Projet de loi sur la fiscalité environnementale incitative est en cours de préparation.</li> <li>• La création par MINEPDED de la direction des Normes et du Contrôle qui assure spécifiquement le contrôle des pollutions et la gestion rationnelle des produits chimiques. Il existe une Brigade Nationale d'inspections environnementales</li> <li>• Décret N°2011/2581/PM du 23 août 2011 portant réglementation des substances chimiques nocives et/ou dangereuses ;</li> <li>• Décret n0 2011/2803/PM du 26 septembre 2012 fixant les conditions de tri, de collecte, de stockage, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement et élimination finale des déchets</li> <li>• Décret du 2013 portant procédure de l'Etude l'Impact Environnemental et Audit Environnemental.</li> </ul>
3) CADRE STRATEGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration et Validation du NBSAP (Stratégie Nationale sur la Biodiversité) en 1999</li> <li>• Révision et Actualisation de la Seconde Génération du NBSAP II en 2012.</li> <li>• Validation de la Stratégie Nationale sur L'APA et Son Plan d'Action</li> <li>• Préparation de 05 Rapport Nationaux sur l'Etat de la Biodiversité</li> <li>• Validation de la Stratégie Nationale de Développement Durable en 2017</li> <li>• Validation de la Stratégie Nationale REDD+ en 2017</li> <li>• Plan D'action National de Gestion des Zones Marines et Côtières, 2010.</li> </ul>

## LES REALISATIONS MAJEURES- 1993-2018

4) SENSIBILISATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Media               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation chaque année des campagnes de sensibilisation sur le terrain, via les médias (radio, télévision, journaux)</li> <li>• Appuis Radios Communautaires</li> </ul> </li> <li>■ Les Célébrations               <ul style="list-style-type: none"> <li>• 17 Célébrations de la Journée Internationale de la Biodiversité depuis 2000</li> </ul> </li> <li>■ Les Clubs               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 1000 Clubs-Environnement créés dans les établissements scolaires et encadrés par les services régionaux du MINEPDED.</li> </ul> </li> <li>■ L'Exposition               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une Exposition Internationale sur la Biodiversité du Cameroun.</li> </ul> </li> <li>■ Les Outils               <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 Films sur la Biodiversité du Cameroun</li> <li>• 06 Manuels de Formation sur les Mesures de la Biosécurité</li> <li>• Un Plan National de Communication et Sensibilisation sur la Biosécurité</li> <li>• Un documentaire sur APA produit</li> <li>• Productions des Affiches et posters de sensibilisation</li> <li>• Programme national de sensibilisation et de L'éducation à l'environnement (PNSEE &gt; 11 millions de personnes soit 50% de la population sensibilisées (3.3 millions auditeurs de la CRTV dans 4 villes zones urbaines ; &gt; 7.7 téléspectateurs Télé et autres médias dans les autres villes)</li> </ul> </li> </ul>
5) INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les Plateformes d'Echanges               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une Plateforme Nationale de Science et Politique pour la Biodiversité et Les Services Ecosystémiques (NP –SPBES) en 2017 pour le suivi des évaluations sur la BSE. Plateforme Opérationnelle avec 50 membres Installés.</li> </ul> </li> <li>■ Les Portails               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du Portail Central d'information sur la Biodiversité, Nationale Clearing House Mechanism (CHM) pour l'Echange de l'information sur la Biodiversité. Le CHM Opérationnel et accessible sur le Site <a href="http://www.cm.chm-cbd.net">www.cm.chm-cbd.net</a></li> <li>• Création du Portail Biosafety Clearing House (BCH) pour l'Echange de l'information sur la Biosécurité. Le BCH opérationnel et accessible sur le Site.....</li> </ul> </li> </ul>
DOMAINE D'INTERVENTION	LES ACQUIS MAJEURS
6) FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation sur l'Access et Partage des Avantage</li> <li>• &gt; de 1725 experts formés</li> <li>• &gt; de 100 ateliers de formation APA organisés</li> <li>■ Formation sur la Biosécurité               <ul style="list-style-type: none"> <li>• &gt; de 360 experts formés sur les mesures de la Biosécurité</li> <li>• &gt;12 Ateliers de formation sur la Biosécurité organisés</li> </ul> </li> <li>• Manuel des formations élaborés</li> <li>■ Formation sur les Ecosystèmes Fragiles               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Ateliers de formation sur les mangroves</li> <li>• Atelier REDD++DCGR ???</li> <li>• DAG – number of persons on studies</li> </ul> </li> </ul>
7) POUR UNE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Certificat de conformité des Industries               <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 007 Certificats de Conformités Environnementales ont été délivrés au cours de la période 2011 – 2017 relatifs aux rapports d'étude d'impact et audits environnementaux et sociaux examinés</li> </ul> </li> <li>■ Les Inspections               <ul style="list-style-type: none"> <li>• 11913 inspections environnementales</li> <li>• 1303 tonnes d'emballages plastiques non conformes saisies</li> </ul> </li> <li>■ Les Permis Environnementaux               <ul style="list-style-type: none"> <li>• 433 permit environnementale délivré pour la gestion des différents types des déchets</li> </ul> </li> <li>■ Energie Renouvelable :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• 79 500 foyers améliorés produits et distribués</li> </ul> </li> <li>■ Les Instruments Normatifs               <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 Directives d'inspection environnementale élaborés dans le secteur des mines, électriques, transport et autres industries</li> <li>• Production d'une brochure d'Information à l'attention des communes relative à la Notice D'Impact Environnemental</li> </ul> </li> </ul>

## LES REALISATIONS MAJEURES- 1993-2018

<p>8) RESTAURATION DES HABITATS / ECOSYSTEMES DEGRADEES ET FRAGMENTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Superficies dégradées Restaurées</li> <li>• L'Opération Sahel Vert             <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 14 200 ha reboisés,</li> <li>■ 2080 000 plants mis en terre</li> <li>■ 53 sites mis en défens entre 2011 - 2017</li> </ul> </li> <li>• L'Aménagement du Bassin versant de la Bénoué             <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 239,5 ha reboisés</li> <li>■ 95 400 plants mis en terre entre 2011 - 2017</li> <li>■ Ecosystème /Habitat restauré</li> </ul> </li> <li>• Ecosystème mangroves             <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 57.400 plantes en pépinière,</li> <li>■ 6,8 ha reboisés</li> <li>■ 8 ha aménagés</li> </ul> </li> </ul> <p>Les Projets d'adaptation et atténuation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Projet REPECC (Amélioration de la Résilience des Populations aux Effets des Changements Climatiques)</li> </ul>
<p>9) ELIMINATION DES PRODUITS CHIMIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certain produits chimiques polluants (dioxine, furannes et PCB) ont été enlevés du marché.</li> <li>• 291.325 tonnes des déchets PCB retirés et gardés</li> </ul>
<p>10) ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET LES ORGANISMES VIVANTES MODIFIES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 07 Guides Manuels pour accompagner les Services Techniques             <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contingency Planning and Emergency Response,</li> <li>■ Inspection Systems and Methods</li> <li>■ Les Projets</li> </ul> </li> <li>• Projet Biosécurité</li> <li>• Projet de Lutte Contre la Jacinthe d'Eau             <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Introduction des OGMs</li> </ul> </li> <li>• 02 Autorisations pour l'essai des cotons génétiquement modifiés dans les milieux Confinés délivrés par l'Autorité Nationale Compétente             <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Appui</li> </ul> </li> <li>• Achat de l'équipement dans la lutte contre la jacinthe d'eau et autres espèces envahissantes</li> <li>• Appuis à 6 communes dans la lutte contre la jacinthe d'eau.</li> </ul>
<p>11) LES AIRES PROTEGEES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les Aires Protégées</li> <li>• 9501832,4 ha de superficie d'aires protégées</li> <li>• près de 20,20 % du territoire national.</li> <li>• (19 Parcs Nationaux; 06 Réserves de Faune; 05 Sanctuaires de Faune; 03 Jardins Zoologiques; 45 Zones d'Intérêt Cynégétiques (ZIC); 27 Zones d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire (ZICGC))</li> <li>■ Accords pour Protection des Aires Protégées Transfrontaliers</li> <li>• Le Tri National de la Sangha (TNS): Accord signé entre le Cameroun, la République du Congo et la Centrafrique; (Lobéké; Nouabalé-Ndoki; Dzanga-Ndoki)</li> <li>• Le TRIDOM: Accord regroupant le Cameroun, le Gabon et la République du Congo, (Dja-Odza-la-Minkebé);</li> <li>• Un projet d'Accord entre le Cameroun et le Nigéria pour la gestion de leurs aires protégées contigües est en cours de finalisation.</li> </ul>
<p>12) THREATENED FLAGSHIP SPECIES (LES ESPECES PHARES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection Status defined (Class A: Strictly protected, B: Partially Protected) of wildlife species).</li> <li>• Plan de Gestion pour les Eléphants – Parc de Waza</li> <li>• Plan de Gestion pour les Grands Singes (Landscapes of Campo Ma'an, Lobeke and Tridom)</li> <li>• Monitoring of Wildlife and Human Activities in Korup and Mount Cameroon National Parks</li> <li>Total Number of Wildlife Parks ???</li> <li>- FLORE (BOTANIC GARDEN)</li> <li>- MINFOF PROVIDE UPDATES</li> </ul>
<p>13) GENETIQUE EROSION</p>	<p>MINFOF ????? ICRAF ??</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur les nombres des espèces</li> <li>02 ESPECES dans le cadre de L'APA ont des valeurs économiques</li> </ul>

## LES REALISATIONS MAJEURES- 1993-2018

DOMAINE D'INTERVENTION	LES ACQUIS MAJEURS
14) COMMUNITY MANAGED ECOSYSTEMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de 674 Forêts Communautaires dans les Zones forestières</li> <li>• - management and FSC certification.</li> <li>• -Supporting the development of community forest to reduce forest degradation as well as improving local communities' livelihoods.</li> </ul>
15) PAIEMENT DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES ( stock de carbone)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ REDD +</li> <li>• Dans le cadre de la stratégie REDD+               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Readiness Preparation Proposal (R-PP) Edition de 2500 copies du document R-PP (1250 en anglais et 1250 en français) ;</li> <li>- Etude des moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts</li> <li>- Etude sur le mécanisme de partage des bénéfices et gestion des conflits</li> <li>- Plan d'action pour la mise en place du Système National du Suivi du Carbone Forestière (SNSCF) ;</li> <li>- Guide pour le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP)</li> <li>- Plan de consultation des populations sur la REDD+</li> <li>- Stratégie de communication pour la REDD+ ;</li> <li>- Stratégie d'implication des Peuples Autochtones dans le processus REDD+</li> <li>- Production des cartes historique du couvert forestier pour les périodes 2000-2005 et 2010-2015</li> <li>- Plan d'Investissement Forestier pour le Cameroun</li> <li>- Emission Reduction Program Idea Note (ER-PIN)</li> </ul> </li> <li>• Développement d'un modèle pour renseigner le processus national d'élaboration du mécanisme de partage des bénéfices issus de la REDD+               <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Initiative pilot de projet MDP (HYSACAM)</li> </ul> </li> <li>• Appui à l'élaboration du système national de surveillance du Carbone forestier</li> <li>• -Étude de la gouvernance forestière dans la perspective de la REDD+</li> <li>• -Appui à l'intégration du Genre (femme, PA) dans le processus national REDD+</li> <li>• -Appui à l'intégration et à la participation de la société civile dans le processus national REDD+</li> <li>• Analyse participative des facteurs de déforestation et dégradation dans le TNS et TRIDOM</li> </ul>
16) ACCES ET PARTAGE DES BENEFICES	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Signature de 2 Contrats de Consentement Préalable Convenue d'un Commun Accords ou MAT pour valoriser deux ressources génétiques : Échinops giganteus et Mondai Whitei</li> <li>■ Préparation d'Un Projet de Loi sur APA</li> <li>■ Les Projets APA</li> <li>• 3 Projets sous Régionaux financement FEM / GIZ / JICA</li> <li>• 3 Projets Nationaux financement FEM</li> </ul>
17) INTEGRATION SECTORIEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un schéma directeur national d'aménagement du territoire avec une répartition des terres par secteur de production, donc l'agriculture, est en cours d'élaboration.</li> <li>• Une Etude sur la biodiversité dans l'agriculture.</li> </ul>
18) FINANCEMENT DE LA BIODIVERSITE	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ CADRE NORMATIF</li> <li>• Création du Programme 2 sur la Gestion Durable de la Biodiversité dans la Stratégie Sous-Secteur Environnement</li> <li>• Stratégie Nationale sur la Mobilisation des Ressources pour la Biodiversité</li> <li>■ FINANCEMENT BIP</li> <li>• Financement total de 6,719,875.000 FCFA dans le du budget d'investissement public (BIP) du Programme 2 sur la Gestion Durable de la Biodiversité (2013-2017)</li> <li>■ FINANCEMENT FEM</li> <li>• ??TOTAL</li> <li>• GEF 6 increased allocation for 12 million dollars.</li> <li>• No Projects Funded</li> <li>■ ACCORD PARTENAIRES</li> <li>• Accord de partenariat signé entre le MINEPDED et Fonds Communs ;</li> <li>• MINEPDED et Pro-PFE ;</li> <li>• MINEPDED et WWF ;</li> <li>• MINEPDED et IUCN ;</li> <li>■ FINANCEMENT BILATERAL</li> <li>FONDS COMMUN PRO-PFE</li> <li>■ MINEPDED (FISCALITE ENVIRONNEMENTALE)</li> </ul>

# Celebration Programs

## DAILY PROGRAM 01 - 25 MAY 2018

MAY 01 – Tuesday	KICK OFF WITH COMMUNICATION ACTIVITIES FOR CELEBRATION • Press Release • Launching of National Celebration Portal <a href="http://www.idbcameroon18.cf">www.idbcameroon18.cf</a>	May 20 Sunday	• National projection of film on biodiversity • Social media
MAY 02 – Wednesday	Hoisting of the celebration banner Social Media	May 22 - Tuesday	• Unveiling of 2 Biodiversity Posters - International Airports of Douala and Yaounde • National Science Policy Triologue on Biodiversity and Ecosystem Services – Day 1 • Organisation of Secondary School Competitions
MAY 03 - Thursday	• Publication of Exclusive Interview with Biodiversity National Focal Point • Social Media	May 23 - Wednesday	• National Science Policy Triologue –Day 2 • National Exhibition on Biodiversity – Day 1 • National Gastronomy Show on Biodiversity – Day 1
May 04 - Friday	• Social Media	May 24 - Thursday	a) Capacity Building Workshop for Mainstreaming Biodiversity in Local Councils. b) Special Partnership Session – Signing of MOU with Local Council Fund – FEICOM c) National Exhibition on Biodiversity – Day 2 d) National Gastronomy Show on Biodiversity -Day 2 e) NATIONAL CELEBRATION - MINEPDED ESPLANADE
May 05 - Saturday	• Mobilisation for Biodiversity Walk • Social Media	May 25 – Friday	CLOSE DOWN WITH COMMUNICATION ACTIVITIES • Social Media • Press Interviews
May 06 - 09	• Social Media		
May 10 - Thursday	• Inter-University Competitions • Social Media		
May 11 – Friday	• Inter-University Competitions • Social Media		
May 12 – Saturday	• National Biodiversity Walk in partnership with Ambassador Roger Milla and his Foundation		
May 13 - Sunday	• Social Media		
May 14 - 18	• Regional Field Visits to Biodiversity Hotspots • Social Media		
May 19 - Saturday	Social Media		

## NATIONAL CELEBRATION EVENT 24<sup>TH</sup> MAY 2018 – Esplanade MINEPDED

12h	• Arrival of Population Dance Groups / Students
12h.30	Arrival of Invited Guests
13h	• Arrival of Minister of Environment Protection of Nature and Sustainable Development Commencement of Celebration
	• Singing of the National Anthem
	• Presentation of the Message of the Executive Secretary of the Convention on Biological Diversity
	• Presentation of Cameroon’s Rich Biodiversity
	• Presentation by Students - School/University
	• Cultural Display
	• Prize Awards
	• “Shout Outs” in Action for Biodiversity
	• Official Celebration Address by the MINISTER
	• Visit of Biodiversity Exhibition Stands
	• Cameroon’s Biodiversity in Gastronomy and Culture
16H	END OF CELEBRATION

## Qui sommes-nous ?

Le PropFE est un programme de gestion durable des ressources naturelles de la Coopération germano-camérounaises qui a :

- Une durée de 4 ans (2016 – 2019) ;
- Deux partenaires institutionnels : MINFOF et MINEPDED ;
- 4 régions d'interventions : le Centre, l'Est, le Sud-Ouest et l'Extrême-Nord.

## Quel est notre objectif ?

Le PropFE accompagne le MINFOF et le MINEPDED ainsi que leurs services déconcentrés dans le but d'accroître leur performance en se focalisant sur les thématiques suivantes :

- La valorisation des produits forestiers et des ressources forestières génériques ;
- La gestion collaborative des aires protégées ;
- La gestion décentralisée des forêts et des réserves forestières ;
- La restauration des espaces forestiers dégradés et défrayés ;
- L'Accord de Partenariat Volontaire FLEGT\* ;
- La Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Degréation des Forêts (REDD+) ;
- L'appui institutionnel et organisationnel à la Gouvernance des Sous-secteurs forêts et Environnement.

## Comment travaillons-nous ?

Le PropFE apporte au MINFOF et au MINEPDED un appui-conseil pour la mise en œuvre plus efficace de leurs stratégies et programmes sous-sectoriels. Ensemble, des réponses techniques, institutionnelles et réglementaires sont élaborées pour améliorer la performance de leurs services déconcentrés. Les expériences sont systématiquement documentées et mise à disposition comme support méthodologique. Le programme opère au niveau national, régional et local. Les approches prennent en compte les aspects genre, le renforcement des capacités et la gestion des connaissances.

### Modèles de gestion durable des ressources forestières

Le programme se donne comme objectif de développer des modèles reproductibles au profit d'autres régions ou pays.

- Ces modèles de gestion durables se focalisent sur :
- Bois énergie ;
  - Restauration forestières ;
  - Forêtierie communale ;
  - Co-gestion des aires protégées ;
  - Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et Accès et Partage des Avantages (APA).

### Renforcement de la gestion décentralisée

Le programme s'engage à accompagner les services publics déconcentrés du MINFOF et du MINEPDED dans l'exécution de leurs prestations à travers :

- L'élaboration de leurs planifications sous-sectorielles ;
  - La mise en œuvre de leur plan de travail ;
  - L'amélioration de leur performance.
- Un Comité de Pilotage (COPIL) facilite la coordination entre les deux ministères de tutelle du programme et sert comme mécanisme de dialogue.

### Amélioration des conditions cadres

Le PropFE appuie les ministères partenaires pour que tous les engagements internationaux et régionaux contractés dans le cadre de la préservation, de la protection des forêts et de la biodiversité, soient mis en œuvre.

- Il s'agit notamment de :
- l'Accord de Partenariat Volontaire FLEGT\* ;
  - la Réduction des Emissions du à la Déforestation et à la Degréation des forêts (REDD+) ;
  - la stratégie Accès Partage d'Avantage (APA) ;
  - les directives COMIFAC etc.



# UNITY IN BIOLOGICAL DIVERSITY



Exécuté par

**giz** Deutsche Energietechnik für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



together possible.



Aéroports Du Cameroun S.A.



MINFOR



MINEPDED